

Pour diffusion immédiate

**Communiqué**

**CORRIDOR APPALACHIEN ET CONSERVATION DE LA NATURE  
REMERCIENT  
LES VOISINS DE LA RÉSERVE NATURELLE DES MONTAGNES-VERTES.**

**Eastman, le 1<sup>er</sup> décembre 2014** – Corridor appalachien et Conservation de la nature sont heureux de l'issue de la mobilisation des citoyens de Potton dans le dossier du changement de zonage à proximité de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (RNMV).

Le changement de zonage aurait permis un projet de courses de VTT et de motoneiges au Canton de Potton, plus spécifiquement dans la zone tampon de la RNMV. Lors du référendum, tenu le 30 novembre dernier, à la question « Approuvez-vous le Règlement numéro 2001-291- A1 (district) concernant le zonage municipal ? », ce sont 157 votes pour le non qui ont emporté contre 78 votes pour le oui.

« Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans cet enjeu. Il est réconfortant de voir tant de gens prendre autant à cœur l'avenir de la RNMV. C'est un signe très encourageant de l'appropriation du territoire par les citoyens », a souligné Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

« En parallèle, nous espérons très sincèrement qu'un site alternatif puisse être identifié et faire l'objet d'un consensus dans la population afin que ce type d'activité, qui tient tant à cœur beaucoup de résidents à Potton, puisse avoir lieu. » a-t-elle ajoutée.

**La réserve naturelle des Montagnes-Vertes**

Le territoire de la RNMV, d'une richesse écologique indéniable, représente plus de 6 800 ha de milieux protégés. À l'instar des autres réserves naturelles, certaines activités y sont permises, comme la randonnée pédestre à l'intérieur des sentiers aménagés, et d'autres y sont prohibées, par exemple la baignade et les sports motorisés comme la motoneige et le quad. Corridor appalachien, le gestionnaire de la réserve, travaille de concert avec Conservation de la nature, le propriétaire de la réserve, ainsi qu'avec plusieurs autres partenaires pour assurer la protection du territoire, qui devient ainsi un héritage précieux pour les générations futures. Les Sentiers de l'Estrie et le Parc d'environnement naturel de Sutton, deux organismes de gestion de sentiers pédestres ; l'Association de conservation du Mont Echo (MECA) et la Fiducie foncière de la vallée Ruitier (FFVR), deux organismes de conservation locaux ; les municipalités de Sutton et du Canton de Potton, ainsi que la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, contribuent ensemble à poursuivre l'objectif d'offrir un accès public à un territoire protégé d'une grande beauté, dans le respect de l'éthique de la conservation.

**Pour toute information, veuillez contacter Anne-Marie Cyr au 450-297-1145 ou à l'adresse courriel suivante : [anne-marie.cyr@corridorappalachien.ca](mailto:anne-marie.cyr@corridorappalachien.ca)**